

# DOSSIER DE PRESSE

## CONNAITRE & RECONNAITRE L'ENFANT SURDOUE

### CONFERENCE & DEBAT

Jeudi 14 mars 2013 de 18h00 à 20h00 (accueil à partir de 17h30)

Salle L'Etoile Bandolaise

57 rue Didier Daurat



ENTREE  
GRATUITE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Afin de mieux comprendre les enfants intellectuellement précoces



UNE CONFERENCE GRATUITE suivie d'un débat

# CONNAITRE & RECONNAITRE L'ENFANT SURDOUE

Jeudi 14 mars 2013 de 18h00 à 20h00 (accueil à partir de 17h30)

Salle de l'Etoile Bandolaise à Bandol

*Dans l'inconscient collectif, «précocité intellectuelle» rime avec facilité et «haut potentiel» signifie forcément réussite scolaire... La réalité peut en réalité être très loin du mythe du petit génie à lunettes qui réussit tout sans effort, à commencer par le fait qu'il y a autant de filles que de garçons concerné-es ! Tout n'est pas si simple, surtout pour l'entourage qui se trouve souvent déstabilisé. Une multitude de facteurs peuvent en effet venir parasiter la reconnaissance autant que l'accompagnement de ces enfants hors norme. Parents, enseignants, professionnels se questionnent car ils se trouvent le plus souvent démunis. Le quotidien des parents est éprouvant. Les enseignants sont parfois perplexes. Certains enfants souffrent car l'école peut paradoxalement être le lieu de tous les échecs. La vie sociale du surdoué peut aussi être douloureuse : incompréhension, décalage, sentiment d'imposture, tout est toujours très compliqué.*

*Pourtant des pistes d'aide existent. Alors comment savoir ?, comment réagir ? comment aider ces enfants singuliers... ?*

*La conférence permettra d'éclairer les difficultés paradoxales de l'enfant surdoué et d'aborder ainsi:*

- leurs caractéristiques fondamentales (éléments neuropsychologiques - psychologiques)
- l'impact sur leurs apprentissages et leur comportement
- des pistes pour l'école et la maison

*Cette conférence et le débat qui suivra aideront ainsi le public à*

***connaître et reconnaître l'enfant surdoué afin de l'accompagner au mieux.***



## A propos de l'Association Nationale

### Pour les Enfants Intellectuellement Précoces

Créée à Nice il y a 40 ans, l'ANPEIP pose pour la première fois la question des Enfants Intellectuellement Précoces (EIP) en France. En 1978, l'association organise le premier "Congrès national pour les enfants surdoués". Le retentissement médiatique de cet événement permettra de mettre en évidence la particularité de ces enfants.

Depuis, les bénévoles n'ont cessé d'œuvrer auprès de l'Éducation nationale afin d'obtenir la reconnaissance et la prise en charge de la diversité des EIP à l'école.



L'association régionale, créée en 2008, assure un accueil téléphonique, des groupes de paroles, du soutien, du conseil et des activités pour les familles. Ses membres animent des conférences, interventions et formations pour les organismes demandeurs et organisent tout au long de l'année des activités, des rencontres, des colloques...



rapproche les familles.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

RENCONTRES ET ACTIVITES EN FAMILLE

ECHANGES ENTRE PARENTS

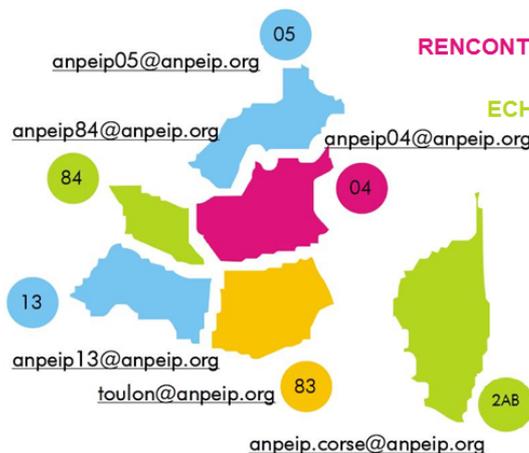
ATELIERS ENFANTS

CONFERENCES

INFORMATION

FORMATION

ACCUEIL



Contactez-nous!

[www.anpeip.org/provence](http://www.anpeip.org/provence)

Les bénévoles de l'Association œuvrent pour la reconnaissance des Enfants Intellectuellement Précoces, pour la prise en charge de leur diversité et pour une meilleure compréhension de leurs besoins particuliers.

## CONFERENCE et DEBAT

### CONNAITRE ET RECONNAITRE L'ENFANT SURDOUE

par Hélène RIBEIRO  
Enseignante Formatrice  
Spécialiste en  
neuropsychologie HP

**NOMBRE DE  
PLACES LIMITE**

**ENTREE  
GRATUITE**

**JEUDI 14 MARS 2013**

**de 18H à 20h (accueil 17h30)**

**Salle de l'Etoile Bandolaise  
57 Rue Didier Daurat  
BANDOL**

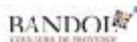
**INSCRIPTIONS  
EN LIGNE**  
[anpeip.org/provence](http://anpeip.org/provence)  
rubrique  
« conférences »

Dans l'inconscient collectif, « précocité intellectuelle » rime avec facilité et « haut potentiel » signifie forcément réussite scolaire... Mais tout n'est pas si simple, surtout pour l'entourage qui se trouve souvent déstabilisé. Une multitude de facteurs peuvent en effet venir parasiter le parcours de ces enfants hors norme.

Cette conférence permettra d'éclairer les difficultés paradoxales de l'enfant surdoué et d'aborder ainsi :

- les caractéristiques fondamentales : éléments neuropsychologiques et psychologiques
- l'impact sur les apprentissages et le comportement
- des pistes pour l'école et la maison

**A LA VENTE**  
une sélection d'ouvrages de référence,  
de publications, de DVD ...



## L'INTERVENANTE

### Hélène RIBEIRO

Enseignante confrontée très tôt à des élèves intellectuellement précoces, Madame Hélène RIBEIRO découvre peu de temps après que ses propres enfants ont également un haut potentiel.

Elle s'est impliquée alors pendant plusieurs années dans l'aide aux enfants intellectuellement précoces en difficulté mais a également accompagné leurs parents.

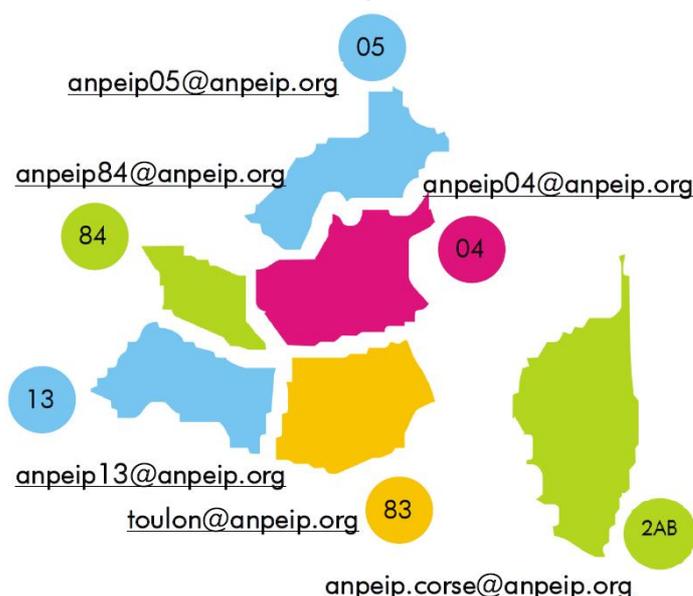
Après des responsabilités au sein de l'ANPEIP (Association Nationale Pour les Enfants Intellectuellement Précoces) dans le Sud-Ouest, elle passe un M2R en neuropsychologie et depuis, se consacre entièrement à la formation et à la recherche dans le domaine du haut potentiel, en lien avec les avancées neuropsychologiques et pédagogiques.

C'est en s'appuyant sur ces dernières qu'Hélène RIBEIRO indiquera aux parents des pistes pour trouver les bonnes réponses dans la vie pratique à la maison mais aussi à l'école, moyens en adéquation avec les spécificités de chaque enfant.

Elle évoquera également les troubles (dyslexie, dysgraphie, ...) qui se retrouvent - plus souvent que chez la moyenne des enfants – associés à la précocité intellectuelle.



est l'une des 21 associations ANPEIP qui couvrent le territoire. Créée en 2008, elle relaie l'action de sa fédération sur les départements du Var, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et de la Corse..



## Les bénévoles de l'association proposent :

- **des ateliers et des clubs** pour les enfants : théâtre, sciences...
- **des journées multi-activités** en famille
- **des rencontres et week-ends** culturels, sportifs, ludiques pour les familles
- **un soutien pour les parents** : accueil téléphonique, liste de discussion, cafés et restos-parents, forum national, participation à des équipes éducatives...
- **des manifestations pour informer** les parents et les professionnels de l'enfance : colloques, conférences, débats, tables rondes, ateliers, information et formation dans les établissements scolaires...

L'  rapproche ainsi les familles

tout en renforçant les actions de sa fédération.

## QU'EST-CE QU'UN ENFANT INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE ?

Pour reconnaître un **enfant intellectuellement précoce**, ou **enfant à haut potentiel**, il faut savoir dépasser les paradoxes de tableaux parfois très différents. Ce sont en effet ces nombreux paradoxes qui caractérisent les plans affectif et cognitif de ces enfants particuliers, il est donc important de les connaître pour les identifier et pour pouvoir les accompagner vers leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel.

L'enfant intellectuellement précoce identifié et reconnu par tous parce qu'en réussite est apparemment **sûr de lui**, avec un **aplomb déconcertant**, une **logique implacable**. Il dispose de **capacités de compréhension et d'apprentissage plus rapides que celle des enfants de son âge** et par conséquent peut se retrouver en avance sur le plan scolaire. **Curieux, insatiable**, il peut se réfugier dans les livres et s'éloigner ainsi **d'un monde qui ne lui ressemble pas...** Même identifié, il peut désirer se fondre dans la masse ; **timide, solitaire, incompris**, il dissimule sa **souffrance intérieure et ses immenses capacités**. Tout en restant « très bon élève » pendant un certain temps...

L'enfant intellectuellement précoce non identifié peut être en échec scolaire, se montrer **provocateur** ou **perturbateur, distrait, brouillon, ne faisant que ce qui l'intéresse**. Néanmoins **hypersensible**, il est de **nature anxieuse et commence à présenter des difficultés de comportement et de scolarité**. Il peut être **curieux**, montrer certaines facilités, ce qui dérouté les parents et les enseignants qui ne comprennent pas ces paradoxes.

Le terme de « précocité » désigne une avance par rapport à son âge chronologique en termes de compréhension et d'acquisitions.

Il faut garder à l'esprit que les capacités de l'enfant intellectuellement précoce :

- ▶ **ne sont qu'un potentiel qu'il faut s'appliquer à épanouir ;**
- ▶ **ne garantissent pas une réussite visible ;**
- ▶ **peuvent être associées à des difficultés d'apprentissage.**

Si, dans l'inconscient collectif, « précocité » rime trop souvent avec « facilité », telle n'est pas la réalité de ces enfants et de leur entourage. **La précocité intellectuelle peut mettre l'enfant en situation de difficulté et de souffrance aussi longtemps que l'environnement qui lui est proposé n'est pas en adéquation avec ses besoins particuliers.**

**Un enfant intellectuellement précoce est avant tout un enfant qui a un fonctionnement intellectuel différent** pour lequel les tests de QI mettent en évidence un potentiel hors normes. Cet enfant présente un rythme de développement intellectuel supérieur à la norme définie pour les enfants du même âge. Mais ses développements affectif, relationnel et psychomoteur sont habituellement plus en rapport avec son âge biologique.

Cet écart de rythme de croissance, ou « **dyssynchronie** », entre les composantes de sa personnalité différencie fortement l'enfant intellectuellement précoce des autres enfants et nécessite des réponses éducatives adaptées.

## RECONNAÎTRE LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

Il est important d'éviter les clichés et les attitudes de fascination ou de rejet ; il est préférable de s'informer et se former sur ce sujet. Ce qui pourrait être considéré comme un **atout** peut devenir une **difficulté**, surtout à l'école où **30 % des EIP identifiés sont en échec scolaire**. Nous sommes bien loin du mythe !

Un mode de pensée **original**, une **émotivité** exacerbée, une **analyse perpétuelle des situations**, sont autant d'éléments qui rendent difficile l'intégration scolaire des enfants à haut potentiel et peut entraver leur parcours. La particularité de leur raisonnement leur joue bien souvent des tours sur le plan des apprentissages que de l'adaptation scolaire.

### Une réalité bien loin d'un effet de mode

Aujourd'hui, nous commençons enfin à nous éloigner du mythe en reconnaissant à ces enfants des particularités et des besoins bien à eux. L'enfant intellectuellement précoce pense, réagit et surtout ressent différemment des autres enfants. **Avoir un haut potentiel**, cela signifie surtout avoir un **fonctionnement cognitif différent** et **appréhender le monde de manière différente**.

### Pourquoi reconnaître la différence ?

Pour éviter que l'enfant intellectuellement précoce ne se place en marge de ses pairs, qu'il vive sa différence dans l'indifférence, il doit être reconnu mais aussi se reconnaître. Aussi, selon l'ANPEIP, est-il essentiel d'identifier au plus tôt ces enfants « hors normes » afin de les accompagner et de leur fournir une réponse éducative adaptée.

### Petit surdoué grandira

Trop souvent, les bénévoles de l'ANPEIP sont interpellés par des parents en détresse et des adolescents intellectuellement précoces abîmés parce qu'ils n'ont pas été compris assez tôt. Pourtant, des indices permettent dès le plus jeune âge de détecter ces particularités. Parents, mais aussi éducateurs, professionnels de la santé et de la petite enfance doivent y être sensibilisés.

### Réussite scolaire et capacités intellectuelles : ne pas confondre !

À l'école, l'enfant intellectuellement précoce se distingue aussi. Malgré une impressionnante mémoire, une grande rapidité de pensée, un puissant pouvoir d'abstraction et de raisonnement, certains se retrouvent en difficulté. Les professeurs doivent rester vigilants face à un enfant qui échoue sur des choses simples alors qu'il les maîtrisait, et qui réussit face à des questions plus complexes. Car les **difficultés ultérieures** pourront venir d'un **manque de méthode de travail**, induit par les **facilités d'apprentissage dont l'enfant a bénéficié tout au long des classes primaires**. Certains enfants peuvent également rencontrer des **difficultés scolaires** en raison d'un **trouble d'apprentissage non repéré** jusqu'alors, **masqué ou compensé**, la plupart du temps, en primaire, mais qui peut se révéler au collège ou au lycée.

**Informé, sensibilisé, détecté, mieux compris tous les Enfants Intellectuellement Précoces,  
de tous les milieux, dans toutes les écoles,  
et leur assurer un avenir le plus harmonieux possible, sont donc les objectifs de l'ANPEIP !**



Accueil des professionnels : [fede@anpeip.org](mailto:fede@anpeip.org)

Secrétariat des régions et accueil des familles :  
[regions.secretaire@anpeip.org](mailto:regions.secretaire@anpeip.org)

## INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCE OU SIMPLEMENT SCOLAIRE ?

Ce tableau comparatif a été publié par *Janice Szabos* dans le journal américain *Challenge Magazine* en 1989 mais reste d'actualité.

<b>l'enfant scolaire</b>	<b>l'enfant surdoué</b>
connait les réponses	pose les questions
est intéressé	est très curieux
est attentif	s'implique mentalement et physiquement
a de bonnes idées	a des idées folles
travaille dur	batifole mais a de bons tests
répond aux questions	discute les détails, élabore
fait partie du groupe de tête	est en avance du groupe
écoute avec intérêt	fait montre d'opinions affirmées
apprend facilement	sait déjà
6 à 8 répétitions pour maîtriser	1 à 2 répétitions suffisent
comprend les idées	conçoit des abstractions
aime ses pairs	préfère les adultes
comprend le sens	tire les conclusions
termine ses devoirs	prend l'initiative des projets
est réceptif	est intense
copie convenablement	crée du nouveau
aime l'école	aime apprendre
absorbe l'information	manipule l'information
est technique	est inventeur
mémorise bien	devine vite
apprécie les présentations séquentielles	se complait dans la complexité
est vif et éveillé	est un observateur astucieux
est heureux d'apprendre	est hautement critique de lui même

Il faut arriver à concevoir que, bien qu'un enfant intellectuellement précoce puisse être très brillant dans un domaine particulier au point de déstabiliser l'adulte par ce degré d'excellence, il ou elle peut montrer dans d'autres domaines des résultats moyens, voire nuls. C'est le paradoxe de leur particularité qu'il faut accepter et accompagner pour que ces enfants parviennent à un équilibre personnel, scolaire et social.

## LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES ET LES CHIFFRES

### Identification

Par un bilan psychologique complet dont la pertinence ne saurait se réduire à la seule passation d'une batterie de tests mais devra s'élargir à l'évaluation de l'éventail des conduites psychiques et des aptitudes dont dispose le sujet au moment de l'examen pratiqué par un psychologue clinicien spécialisé. Les tests restent les seuls outils capables d'identifier un haut potentiel, notamment alors qu'un élève intellectuellement précoce est en échec scolaire et qu'il est incompris.

### IV

Le WISC-IV est la dernière version du test de David Wechsler pour les enfants. Cet instrument évalue les différentes aptitudes intellectuelles essentielles aux processus d'apprentissage des enfants de 6 ans à 16 ans et 11 mois, en le comparant à celles d'un échantillon représentatif d'enfants du même âge. Pour les enfants de 2 ans et demi à 6 ans et demi, c'est le WPPSI-III qui permet d'évaluer diverses facettes du développement.

### 2,3 %

Statistiquement, 2,3 % des enfants sont des « enfants intellectuellement précoces », ce qui correspond à un résultat de quotient intellectuel (QI) supérieur ou égal à 130 points. Pour l'ANPEIP Fédération, la question de la précocité d'un enfant mérite d'être posée dès un résultat de QI de l'ordre de 125 points, soit pour 5 % des enfants. Si le résultat de QI a longtemps été utilisé comme unique critère pour repérer les enfants intellectuellement précoces, il est aujourd'hui considéré par tous comme un indicateur parmi d'autres. (voir le BO EN n° 45 du 3 décembre 2009 en ce qui concerne les critères de l'Éducation nationale). Le QI reste cependant le moyen incontournable de l'estimation du potentiel intellectuel d'un enfant.

### 1 ou plus

Statistiquement, il y aurait au moins 1 à 2 enfants intellectuellement précoces par classe, mais très peu d'entre eux sont identifiés, surtout lorsqu'ils sont en échec scolaire.

### 1 sur 3

1 enfant intellectuellement précoce sur 3 est en échec scolaire dans le secondaire. Une identification plus précoce pourrait réduire ce gâchis humain.

## PRÉSENTATION DE L'ANPEIP

### **L'ANPEIP et la prise de conscience de la problématique des surdoués**

Créée à Nice en 1971, l'ANPEIP pose pour la première fois la question des Enfants Intellectuellement Précoces en France. En 1978, elle organise le premier "Congrès National pour les Enfants Surdoués". Le retentissement médiatique permettra une prise de conscience des particularités de ces enfants.

En 1987, elle a proposé et participé à la création expérimentale d'un parcours scolaire de 4 ans au lieu de 5, pour des élèves intellectuellement précoces, dans une école élémentaire publique de Nice. Cette expérience a probablement incité à la mise en place de la réforme des cycles.

Pendant longtemps, l'ANPEIP Fédération a été la seule source d'informations et d'aide face aux questionnements des parents et des professionnels.

Aujourd'hui, elle fédère 21 associations régionales qui, grâce à leur réseau de bénévoles, continuent d'informer, de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics en apportant aide et 40 ans d'expertise.

### **Un soutien pour les parents**

L'ANPEIP Fédération soutient et guide les parents qui rencontrent des difficultés dans leur tâche éducative et d'orientation. Elle confie l'accompagnement des familles à ses associations régionales et aux plus de 200 bénévoles qui les composent (accueil téléphonique, organisation de rencontres, de groupes de paroles, d'animations, d'ateliers pour enfants).

### **Un partenaire pour l'Éducation Nationale**

Par son action auprès de l'Éducation nationale, elle a pu obtenir la reconnaissance des particularités et des besoins de ces élèves, permettant une prise en charge de la diversité des EIP à l'école.

L'ANPEIP Fédération milite aujourd'hui pour la prise en compte par l'école des particularités de rythme et de fonctionnement des EIP et de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers. Son action principale vise à obtenir l'égalité des chances pour tous les enfants, quel que soit leur milieu d'origine. L'EIP doit naturellement être pris en charge dans sa particularité. Les équipes éducatives sont incitées à mettre en place une politique adaptée. Elle propose la formation de tous les personnels de l'Éducation nationale.

L'ANPEIP Fédération veille à la bonne application des directives des derniers Bulletins Officiels de l'Éducation nationale du 27 octobre 2007 et du 03 décembre 2009.

### **Un associé pour les professionnels**

L'ANPEIP Fédération organise en France des rencontres pour tous les professionnels qui entourent l'enfant. Enseignants mais aussi médecins, psychologues, neuropsychologues, pédopsychiatres, orthophonistes, graphothérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, ... peuvent échanger et partager leurs expériences. Ses formations et conférences consolident la réalisation d'un réseau de spécialistes pluridisciplinaires.

### **Un collaborateur expert pour la recherche**

L'ANPEIP Fédération initie et accompagne les avancées dans la connaissance de la précocité, et participe aux recherches en pédagogie, psychologie, santé, etc. La collaboration avec des spécialistes, scientifiques et universitaires, favorise les travaux susceptibles d'apporter explications et solutions. Des actions spécifiques sont menées avec le CNRS et la Fondation de France. Des articles de spécialistes français et étrangers reconnus, praticiens, universitaires et chercheurs sont édités.

## CIRCULAIRES ÉDUCATION NATIONALE

### Enseignements primaire et secondaire

### Élèves intellectuellement précoces

#### **B.O. n° 18 du 5 Mai 2005 LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMME POUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**

- Section 1 – Enseignement du 1<sup>er</sup> degré
- Article 27 – L'article L.321 du Code de l'éducation est ainsi rédigé :
- Art. L 321 – ... « Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. »
- Section 2 – Enseignement du 2<sup>e</sup> degré
- Art 31 – L'article L.332 du Code de l'éducation est complété par trois alinéas ainsi rédigés :
- ... « Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève. »

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm>

#### **B.O. n° 31 du 1<sup>er</sup> septembre 2005 encart MISE EN ŒUVRE DE LA LOI D'ORIENTATION DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES AU COLLÈGE**

Des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. La scolarité peut être accélérée en fonction du rythme d'apprentissage de l'élève.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31MENE0501630D.htm>

#### **B.O n° 38 du 25 octobre 2007 Élèves intellectuellement précoces**

Parcours scolaires des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège

«...Pour prendre pleinement leur sens et être généralisées ces mesures supposent :

-l'amélioration de la détection de la précocité intellectuelle dès qu'un enfant est signalé par l'école ou par sa famille comme éprouvant des difficultés, y compris d'ordre comportemental, afin de proposer des réponses adaptées et un suivi. Cette détection suppose la vigilance des enseignants, en particulier à travers les évaluations régulières des acquis de chaque élève dont ils informent régulièrement les parents (ou le représentant légal). Elle mobilise également l'expertise des psychologues scolaires, nécessaire pour analyser précisément la situation de chaque enfant concerné et procéder le cas échéant aux examens psychométriques nécessaires. Le dialogue ainsi engagé avec les parents durant l'année scolaire doit se poursuivre au-delà avec l'appui du psychologue scolaire ; l'amélioration de l'information des enseignants et des parents sur la précocité intellectuelle, les signes que manifestent les élèves, les réponses qui peuvent être apportées ; l'organisation des systèmes d'information (départemental ou académique) afin de quantifier le phénomène, de qualifier les situations, de recenser les réponses apportées. Dans le but de venir en aide aux élèves concernés et à leur famille ainsi qu'aux enseignants en charge de ces élèves, la mise en place d'un groupe académique ou départemental chargé du suivi de cette question ainsi que la désignation d'une personne-ressource sont des réponses possibles. Cela implique des efforts importants en matière d'information et de formation en direction du personnel des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés... »

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/38/MENE0701646C.htm>

## CIRCULAIRES ÉDUCATION NATIONALE (suite) Enseignements primaire et secondaire Élèves intellectuellement précoces

### **B.O n° 45 du 3 décembre 2009 Élèves intellectuellement précoces**

Enseignement primaire et secondaire

Guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des élèves intellectuellement précoces.

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'Éducation Nationale

<http://www.education.gouv.fr/pid23658/n-45-du-3-decembre-2009.html>

### **CODE DE L'ÉDUCATION**

Livre III : L'organisation des enseignements scolaires.

Titre III : Les enseignements du second degré.

Chapitre II : Les enseignements dispensés dans les collèges.

Section 1 : L'organisation de la formation au collège.

Article D332-6 Modifié par Décret n°2012-222 du 15 février 2012 - art. 1

Des aménagements au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières. En accord avec les parents ou le représentant légal, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. Le cas échéant, ils peuvent bénéficier de toutes les mesures prévues pour les élèves qui rencontrent des difficultés.

[www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025372252&categorieLien=id#JORFART1000025372261](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025372252&categorieLien=id#JORFART1000025372261)

### **B.O. n°13 du 29 mars 2012 Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012**

Aménager des parcours scolaires spécifiques

**La scolarisation des élèves en situation de handicap** s'est considérablement développée depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Les enjeux portent aujourd'hui sur :

- la qualité de la scolarisation ;
- la formation et l'accompagnement des enseignants ;
- la personnalisation des réponses pédagogiques, la validation des compétences (socle commun, compétences professionnelles, etc) et les certifications...

**Les élèves intellectuellement précoces (EIP)** doivent bénéficier de réponses individualisées. Dans chaque académie, un référent EIP est l'interlocuteur privilégié pour les parents et la communauté éducative. Pour assurer le suivi et la prise en charge de ces élèves dans les meilleures conditions, il convient de privilégier trois orientations : la formation, la lisibilité des structures et leur développement dans l'enseignement public.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59726](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726)

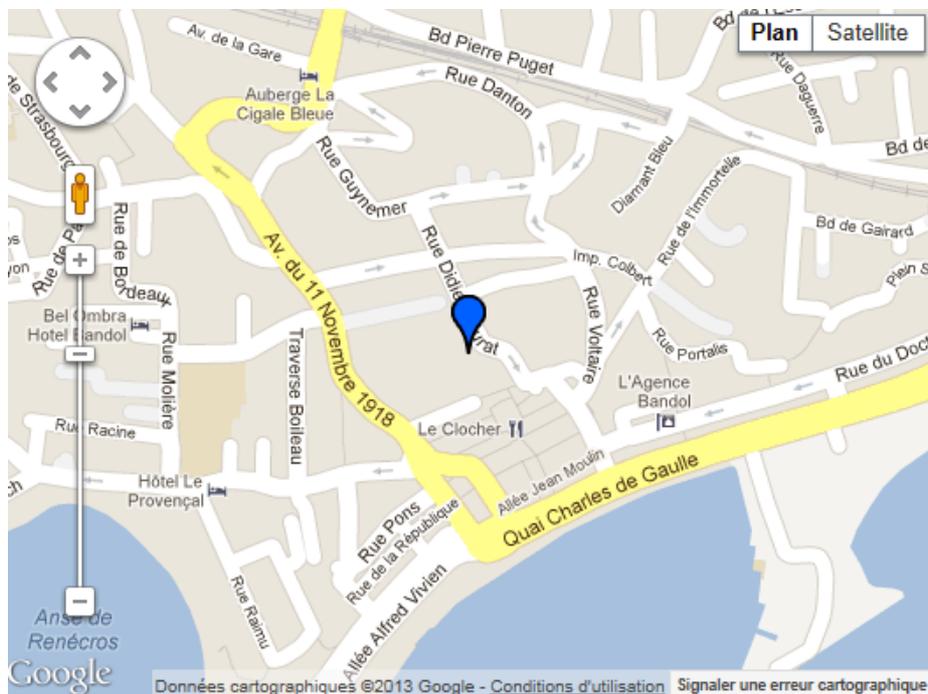
### **B.O. n°30 du 30 août 2012** Chapitre III - Paragraphe C.

## NOS PARTENAIRES



## PLANS & COORDONNÉES

### Salle de l'Etoile Bandolaise - 57 Rue Didier Daurat - BANDOL



[http://bandol.fr/index.php?option=com\\_adirectory&view=adirectory&layout=item&id=782](http://bandol.fr/index.php?option=com_adirectory&view=adirectory&layout=item&id=782)